

REGLEMENT INTERIEUR

L'ALSH Leï Moussi accueille des enfants de 3 ans à 12 ans résidant sur la Commune de Saint-Mandrier et les Communes avoisinantes dans la limite des places disponibles :

Vacances : 32 enfants de 3 à 5 ans et 36 enfants de 6 à 12 ans

- Groupes scolaires de Saint-Mandrier, l'Orée du Bois au Pin Rolland et Louis Clément au Village (*Selon les travaux d'entretien des Ecoles programmés par la Municipalité*).

La priorité sera accordée aux enfants de Saint-Mandrier dont les 2 parents travaillent au regard du nombre de places disponibles.

(Justificatifs à fournir lors de l'inscription)

L'accueil de loisirs fonctionne pendant **toutes les périodes de vacances scolaires**.

L'ACCUEIL s'effectue à la journée uniquement de 7 h 45 à 9 h 00.

SORTIE : de 16 h 30 à 18 h 00 tous les jours

Ou sur décharge signée du responsable légal à 11h30 ou 13h30.

- Inscription obligatoire de (quatre) 4 jours par semaine dans le cadre du suivi du projet pédagogique,
- Toute absence pour convenance personnelle ne sera pas remboursée.

REPAS MIDI : Préparés au restaurant scolaire du Village pour toutes les vacances scolaires **sauf** sur la période des vacances de Noël pour lesquelles les repas seront apportés par les familles. Le tarif journée sera alors minoré de 1€. **Lors des sorties obligatoires à la journée, les repas froids de type "pique-nique" doivent être fournis par la famille.**

GOUTER : Les enfants doivent également apporter leur propre goûter, casquette ou chapeau en période estivale ainsi que leur gourde. La tenue vestimentaire doit être adaptée en fonction des activités et des consignes de l'équipe de direction.

ADHESION ANNUELLE A L'ASSOCIATION LEÏ MOUSSI :

	Association Leï Moussi
Cotisation	30€
2 ^{ème} enfant	20€
3 ^{ème} et plus...	15€

Elle est réglée chaque année à échéance principale du **01 janvier**.

TARIFS :

Le barème ci-après a été établi selon le Quotient Familial calculé par la CAF (*document justificatif à fournir obligatoirement le jour de l'inscription*).

BAREME DE PARTICIPATION FAMILIALE : 0.98% du Quotient Familial pour les vacances scolaires. Les subventions annuelles de la Mairie de St Mandrier et de la Caisse d'Allocations Familiales du Var participent au financement de notre accueil de loisirs.

<p>Tarif unique journée Vacances Scolaires</p>
<p>0.98% du Quotient Familial CAF Dans la limite journalière de 16€ (QF supérieur ou égal à 1600 €) et avec un minimum de 4€ (QF inférieur ou égal à 400 euros)</p>

Pour les enfants sous couvert d'un PAI alimentaire, le tarif journée sera minoré de 1€ par jour.

En cas d'urgence concernant votre enfant, l'équipe du Centre Aéré :

- 1 - Préviendra le ou la, responsable légal de l'enfant
- 2 - Contactera le médecin traitant inscrit sur le dossier d'inscription
- 3 - Appellera les Services d'Urgences (Pompiers/SAMU) selon l'urgence de l'accident

INSCRIPTIONS :

Au minimum 1 mois avant les vacances scolaires afin de prévoir l'effectif des animateurs en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Les dates et lieux sont annoncés par voie de presse, des affichettes sont distribuées aux enfants dans les écoles, et également sur le site du portail famille de la commune.

Les inscriptions se font uniquement sur rendez-vous. Pour cela, prendre contact auprès de la direction au **06.10.19.32.27**.

Le paiement s'effectue en espèces ou par chèque le jour de l'inscription.

**Aucune inscription ne sera validée sans le paiement total du séjour
ou selon le paiement échelonné prévu.**

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE
SI LE DOSSIER EST INCOMPLET**

<p>Groupe scolaire Louis Clément Village 04 94 63 97 29 Vacances Toussaint, Noël et Février Direction 06 10 19 32 27</p>	<p>Groupe scolaire l'Orée du Bois Pin Rolland 04 94 06 32 12 Vacances Printemps et Eté Direction 06 10 19 32 27</p>
--	---